



Une autre vie s'invente ici

Paris, le 23 juin 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

POLITIQUES AGRICOLES : PAS DE QUINQUENNAT ECOLOGIQUE SANS TRANSITION AGROECOLOGIQUE

Malgré les prises de conscience, l'urgence climatique et l'effondrement de la biodiversité s'accroissent. Le président a placé la planification écologique comme ligne directrice de ce nouveau quinquennat, mais celle-ci ne pourra se faire sans une transition agroécologique, qui est l'une des clés principales pour changer la donne.

En mai dernier, sous prétexte de répondre à la crise agricole provoquée par la guerre en Ukraine, le nouveau gouvernement a validé un arrêt autorisant la remise en culture des jachères. Or, si ces jachères présentent un grand intérêt pour la biodiversité, y compris pour des espèces protégées, elles n'en présentent qu'un très marginal pour le potentiel de production (2% des surfaces arables), avec des sols souvent pauvres et difficiles d'accès ! Par cette décision, le gouvernement envoie le signal que l'environnement est une variable d'ajustement, alors qu'il est le support d'une agriculture résiliente.

Nous sommes également inquiets du manque de véritable ambition agroécologique dans le Plan Stratégique National (PSN) français, qui cadre l'application de la nouvelle Politique Agricole Commune en France. La première version de ce projet avait été sévèrement critiquée par la Commission européenne, et une nouvelle version devrait lui être remise avant fin juin.

Nous avons déjà eu l'occasion de faire des propositions et d'exprimer nos réserves sur les mesures préconisées par le gouvernement. Nous avons rencontré le nouveau ministre de l'Agriculture le 8 juin dernier pour lui faire part de nos inquiétudes concernant la nouvelle version du PSN. Par exemple, le développement des haies, si essentielles à la santé des écosystèmes, est manifestement malmené par des choix de coefficients qui ne feraient qu'affaiblir les exigences. C'est aussi l'agriculture biologique qui voit ses aides diminuer et qui est mise en concurrence avec la certification HVE, dont le cahier des charges reste moins exigeant du point de vue environnemental. Le pastoralisme, source de nombreuses aménités pour les territoires de montagne se voit également menacé par une diminution des aides.

Les Parcs naturels régionaux de France restent fortement mobilisés pour que notre pays s'engage enfin dans une politique agricole soutenant la résilience des exploitations et la réduction de la dépendance aux intrants de synthèse. Un autre modèle agricole est possible, il est plus que jamais nécessaire.

Contact presse : Pierre-Paul Castelli 06 83 84 01 77

Les 58 Parcs naturels régionaux de France représentent plus de 4900 communes, 4,4 millions d'habitants et 9 millions d'hectares, soit 19,1 % du territoire, répartis dans 15 régions et 3 collectivités locales. Plus de 2250 agents y travaillent. La Fédération est une association loi de 1901 qui regroupe les Parcs naturels régionaux, les régions et de nombreux partenaires nationaux.

Fédération des Parcs naturels régionaux, 9 rue Christiani – 75018 Paris – 01 44 90 86 20 www.parc-naturels-regionaux.fr